



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/42/PV.29
13 octobre 1987

FRANCAIS

UN LIBRARY

001

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 29e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 7 octobre 1987, à 15 heures

Président : M. FLORIN (République démocratique allemande)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

- M. Hazoume (Bénin)
- M. Matiabe (Papouasie-Nouvelle-Guinée)
- M. Mangwazu (Malawi)
- M. Cenac (Sainte-Lucie)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 20.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. HAZOUME (Bénin) : Monsieur le Président, c'est avec un plaisir particulier et une réelle joie que je vous vois installé à la présidence de notre assemblée annuelle. Par un choix unanime en effet, nous vous avons tous élu et installé dans des fonctions où votre compétence et vos qualités indéniables d'homme d'Etat et de diplomate sont déjà et constitueront jusqu'à la fin de nos travaux, j'en suis persuadé, un immense atout pour le bon déroulement et le succès de nos délibérations. Le Bénin vous félicite et se réjouit de voir le représentant d'un pays, avec lequel il partage les mêmes aspirations au progrès, à la paix et à la justice sociale, accéder à la présidence de l'actuelle Assemblée générale de notre unique et irremplaçable organisation.

Vous succédez, Monsieur le Président, à notre éminent collègue du Bangladesh S. E. M. Rasheed Choudhury, à qui je tiens ici à exprimer toute l'appréciation de ma délégation et de mon pays pour l'autorité, l'habileté et la compétence dont il fait si brillamment preuve dans la direction de la quarante et unième session de l'Assemblée générale.

Notre Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, tant pour son dévouement que pour sa très haute conception du service public international, mérite aussi que je lui adresse les encouragements et l'admiration de ma délégation. Les défis qui l'attendent sont encore gigantesques, les crises de la société internationale encore multiples et périlleuses pour la paix et l'équilibre du monde pour que je lui renouvelle, au nom du Bénin, toute notre solidarité et notre soutien.

Je n'accomplis pas en ce moment un rite et ne me débarrasse pas d'un devoir protocolaire en venant, après tant d'autres orateurs aussi brillants que talentueux, dire ce que le tableau du monde, l'état de notre société internationale et les remous de notre si belle planète nous inspirent et nous commandent de constater et de proposer, avec lucidité et conviction.

En souscrivant aux principes de la Charte des Nations Unies, nous avons tous grands et petits, riches et pauvres, accepté qu'en toute égalité, et en pleine souveraineté, nous collaborions, avec nos différences et nos sensibilités culturelles ou idéologiques particulières, à cette entreprise si exigeante d'instauration de la paix dans le monde et de la concorde entre les nations.

Cette oeuvre, malgré toute sa noblesse et les discours qui la magnifient, reste encore dramatiquement inachevée et extrêmement précaire. Il nous appartient

M. Hazoume (Bénin)

d'en souligner les insuffisances, d'en marquer les limites et les échecs quotidiens, pour que tous, réunis dans cette enceinte, nous découvriions, au-delà de la beauté et du lyrisme des déclarations de tribune, les voies concrètes de l'entente et de l'entraide pour conquérir et instaurer la paix et le développement.

Aujourd'hui, grâce au génie des hommes, au talent des savants et aux progrès foudroyants de la science et de la technologie, certains puissants et grands de la planète ont réussi à accumuler les instruments terribles de notre propre destruction collective.

Par la maîtrise de l'atome, du laser et les prouesses des ordinateurs, deux superpuissances et d'autres Etats de plus en plus nombreux et ambitieux rivalisent ainsi d'ardeur, multiplient et équipent leurs laboratoires, pour se donner ce qu'ils croient être les attributs de la supériorité militaire ou de la dissuasion parfaite. Examinons un instant les chiffres étourdissants qui étalent cette réalité des armements, ou plutôt du surarmement. Nous y percevrons l'ascension des ambitions en même temps que l'ampleur des ressources financières mobilisées pour la guerre et, par voie de conséquence, la ruine des civilisations et la mort certaine de centaines de millions d'hommes et de femmes de cette planète si des pouvoirs fous venaient un jour à manipuler les boutons et les commandes de la guerre nucléaire.

Comme le disent, en effet, les premières phrases terrifiantes d'un ouvrage fort révélateur sur les "Nuclear Battlefields" :

(L'orateur cite en anglais)

"A chaque minute de chaque jour, en des milliers d'endroits de par le monde - des plaines du Dakota du Nord et du Montana, de l'Ukraine et de la Sibérie, du sud de la France et du centre de la Chine jusqu'en dessous de la calotte glaciaire de l'Arctique, de la mer d'Okhotsk et de la mer Jaune -, des missiles sont prêts à être lancés. En Europe occidentale, des avions porteurs d'armes nucléaires sont en état d'alerte. Sur et sous les hautes mers, des navires et des sous-marins porteurs d'armes nucléaires patrouillent en attendant l'heure d'entrer en action. Ces armes pourraient atteindre leurs objectifs à des milliers de kilomètres plus vite qu'il n'en faut à la plupart des gens pour se rendre à leur travail le matin."

(L'orateur reprend en français)

Ainsi, les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, la France, la Chine, pour n'énumérer que ceux-là, détiennent entre 49 000 et 59 000 ogives nucléaires environ.

M. Hazoume (Bén.n)

Aucune raison d'Etat, aucune ambition idéologique ou impériale ne saurait justifier cette course vers l'abîme et l'anéantissement de ce que plusieurs générations de créateurs et de bâtisseurs ont construit pour assurer le bonheur et le progrès de l'humanité.

Certains signes encourageants apparaissent fort heureusement. De négociations laborieuses et complexes semblent émerger quelques accords. Même limités et modestes, ces résultats doivent être encouragés et salués.

Lorsque l'Union soviétique et les Etats-Unis ont récemment abouti à cet accord sur les INF, mon pays et, j'en suis convaincu, beaucoup d'autres nations ont applaudi avec soulagement ce commencement de la fin de nos angoisses communes. Il faut alors que ces efforts soient poursuivis et s'amplifient, sur la base de concessions réciproques et courageuses, afin que ceux qui bénéficient du quasi-monopole de la terreur nucléaire sur nos mers, nos continents et dans l'espace nous ouvrent enfin les chemins de l'espérance. Ils en ont le devoir et la responsabilité devant l'histoire et le monde.

Une session spéciale de notre organisation vient, du 24 août au 11 septembre derniers, d'établir qu'entre le désarmement et le développement il y a un lien logique et des relations presque mathématiques. Quelques statistiques réussiraient ainsi à prouver que si ce que la recherche-développement militaire consacre en milliards de dollars, en énergie intellectuelle et en créativité technologique à la production d'armements était destiné, même pour une part infime, au financement du développement des plus pauvres et des plus démunis, beaucoup parmi nous, les damnés et les moins avancés de la terre, recevrons, pour nourrir, soigner et éduquer nos populations, des ressources complémentaires, inestimables et précieuses.

Ainsi, en 1985, une des superpuissances a disposé d'un budget militaire de 305 milliards de dollars. Face à cela, les budgets nationaux rassemblés de plusieurs pays du tiers monde font figure, avec leurs chiffres dérisoires, de petits comptes lilliputiens.

C'est alors, dans la voie de cette réaffectation des dépenses militaires à des programmes pacifiques, que notre organisation devrait, sans délai et hors des mauvaises raisons de l'égoïsme national, inciter certaines puissances à s'engager avec sérieux et pour le bien suprême des générations futures.

M. Hazoume (Bénin)

Dans ce "monde fini" et, à la vérité, si interdépendant, malgré nos diversités, nos différences et, souvent aussi, nos divergences, et en dépit des hégémonismes concurrents, la paix ne peut et ne doit pas rester introuvable. Le développement en dépend, la santé et l'équilibre de nos économies en tireraient des ressources supplémentaires et une vigueur renouvelée.

Que constatons-nous alors au niveau des carences des économies du tiers monde, de la rareté qui y domine et des misères qui s'y creusent et s'y aggravent, porteuses menaçantes d'explosions sociales?

Aujourd'hui, la dette, au poids insupportable et aux effets déstabilisateurs, hante les jours et les travaux de nos gouvernements. Comment, comme s'est écrié, au récent Sommet francophone de Québec, notre Président Mathieu Kerekou, pouvons-nous à la fois subir le service écrasant de cette dette et voir nos recettes d'exportation s'amenuiser scandaleusement, grâce au jeu cynique des bourses et des puissances d'argent? Le Président Mathieu Kenekou déclarait en effet :

"Comment, en effet, pouvons-nous comprendre et interpréter objectivement les chiffres de la dette des pays sous-développés, qui dépassent largement les 1 000 milliards de dollars en 1986, à partir d'une dette de 76 milliards de dollars en 1970?

Comment pouvons-nous comprendre et interpréter objectivement le transfert net de capitaux des pays du tiers monde vers les pays développés de plus de 30 milliards de dollars à la fin de l'année 1986 par rapport à un flux de 11 milliards en 1984?

Comment pouvons-nous comprendre et accepter de gaieté de coeur que les recettes d'exportation des pays en voie de développement, basées essentiellement sur les prix de leurs matières premières, baissent constamment à cause de la loi des bourses des pays nantis?"

Ce n'est pas, au demeurant, au spectacle de nos misères, de nos pleurs et de nos lamentations que nous convions les riches du monde pour que la pitié ou la compassion nous fasse vivre de leurs largesses ou de leur générosité éplorée.

Nous réclamons simplement que le désordre et l'injustice établis cèdent la place à l'institution d'un ordre nouveau, qui respecte notre dignité et reconnaisse nos revendications dans leur simple légitimité. La force et la passion de notre plaidoirie sont à la seule mesure des retards tragiques de nos économies, elles-mêmes tributaires de tant de siècles d'exploitation et de domination étrangères.

M. Hazoume (Bénin)

Nous saurons gérer nos entreprises, en corrigeant ce qui doit l'être, en rectifiant les erreurs qui ont pu être commises et, surtout, en consentant les sacrifices qu'imposent certains programmes d'ajustement structurel. Cependant, nos faiblesses et nos pénuries ne pourraient enrichir, sans risques graves pour leur propre stabilité, les économies du Nord industrialisé et développé. Et si la session extraordinaire de l'Assemblée générale, tenue du 27 mai au 1er juin 1986, a pu repérer les problèmes, mesurer sans complaisance les dimensions de la crise et les besoins du développement en Afrique - pour s'en tenir au paysage tourmenté de notre grand continent - il reste aux maîtres de la finance internationale et aux capitaines d'industrie des pays du Nord à nous aider à sortir des marges périphériques de la pauvreté où nous ne pouvons plus accepter de souffrir et de croupir. L'intolérable reste en effet que l'abondance chez certains côtoie les portraits atroces de la faim, de la misère et de la maladie, qui peignent si bien le paysage de régions entières du tiers monde.

L'humanité affronte par là le défi le plus important de son histoire de luttes, d'exploits et de crises. Elle a la capacité de le relever pour que cesse le scandale de certaines inégalités et de certaines injustices, que la richesse même de notre planète et les capacités infinies du génie créateur des hommes rendent inacceptables.

Si ces aiguilles dérégées de la machine économique mondiale nous inspirent l'une des plus grandes inquiétudes de notre temps, le monde présente à d'autres niveaux de graves anomalies et de dangereux anachronismes qui, tous, doivent interpeler nos consciences.

Quel est en effet le degré réel d'adéquation entre une doctrine politique issue des principes de la Charte et certains phénomènes d'oppression que connaît la société internationale contemporaine?

A quelle distance et à quel écart - béant parfois - se mesure la distorsion entre ce que nous prêchons et proclamons, à chaque discours solennel, et les actes qui nient et bafouent la dignité et les droits des peuples et des hommes?

Sur notre continent en particulier, et ailleurs dans le monde, des exemples vivants et massifs témoignent de ces retards des pratiques et des conduites, par rapport à la fermeté vibrante et à la cohérence des serments de non-ingérence, de respect des droits de l'homme et des peuples, à la souveraineté et à l'indépendance.

M. Hazoume (Bénin)

Considérons ainsi l'apartheid du régime de Pretoria, que la conscience universelle condamne avec une vigueur inégalée et qu'aucun pays ou aucun gouvernement n'ose justifier ou légitimer. Et pourtant, un racisme d'Etat inspiré de la plus pure tradition fasciste continue là-bas, au sud de notre continent, de terroriser, de massacrer et de refuser à la majorité noire ses droits démocratiques et nationaux les plus élémentaires.

Et pourtant ceux qui pourraient, par leur influence et les énormes moyens de pression dont ils disposent, contraindre par des sanctions globales et obligatoires - comme le permet notre Charte - ces adeptes attardés du colonialisme des beaux jours à la raison et au réalisme, tergiversent et raffinent les thèses de leur démission coupable.

Et pourtant, ce même régime de Pretoria, assuré de complicités puissantes, refuse de décoloniser la Namibie parce que des combattants cubains internationalistes invités par l'Angola indépendant et souverain se trouveraient près de son territoire. Mieux, ce groupe d'usurpateurs racistes pratique le terrorisme d'Etat et nourrit l'ambition ouverte et nue de déstabiliser les Etats voisins de la ligne de front par ses légions de mercenaires, ses bombardements et ses raids aériens et par l'assassinat de patriotes de l'ANC et de la SWAPO héroïques. Au Mozambique, notamment, qu'on n'accepte pas à Pretoria de voir conserver une capacité infinie de sacrifice et de courage patriotique, ce sont les bandits qui massacrent, violent et terrorisent de plus en plus cruellement, pour le meilleur profit et le plus grand bonheur de l'apartheid. Depuis plus de 25 ans, Nelson Mandela, qui est désormais rentré vivant dans la légende de notre race et de son histoire, est gardé en otage. Depuis plusieurs mois, découvrant de plus en plus son masque hideux, ce sont des centaines d'enfants et de femmes noirs que, là-bas en Afrique du Sud, le régime de la honte persécute, emprisonne, torture et massacre.

Notre session devrait alors, mieux que par habitude ou par réflexe, plaider sans compromission ni tergiversation complice pour l'application de sanctions globales et obligatoires contre le régime de Pretoria qui a, pour sa part, déjà choisi d'infliger la plus haute et la plus humiliante des sanctions qui soit à nos frères noirs, celle par laquelle ils perdent leur liberté et leur dignité d'humains, celle qui cause tant de morts précoces et détruit tant d'existences innocentes.

M. Hazoume (Bénin)

Pourquoi également, au Sahara occidental, ne ferait-on pas concorder le droit reconnu et la politique mise en oeuvre? Pourquoi le Maroc et la République arabe sahraouie démocratique, conformément à nos résolutions pertinentes et à celles de l'OUA, ne négocieraient-ils pas directement la fin des hostilités, pour créer les conditions d'un référendum honnête d'autodétermination pour le peuple sahraoui?

Le peuple palestinien n'a-t-il pas aussi droit à une patrie indépendante? L'OLP n'a-t-elle pas, par le sang de ses héros et le sacrifice de ses combattants, conquis une place que nul ne peut évacuer des réalités fortes de l'histoire?

Le Bénin souhaite que la conférence internationale sur le Moyen-Orient se réunisse dans les plus grandes conditions de clarté et que, dans un Moyen-Orient réconcilié et en paix, le peuple palestinien recouvre dans la justice et la dignité tous ses droits nationaux, hors de toute volonté hégémonique et de toute occupation militaire, territoriale et illégale, entretenue et pratiquée par l'Etat d'Israël.

En Afghanistan et au Kampuchea, les ingérences et l'intervention étrangères doivent cesser pour que, par la négociation et la concertation inspirées et dirigées par notre organisation, les peuples retrouvent la paix et les réfugiés leurs foyers et leurs terres. Des progrès réels apparaissent au niveau du marchandage diplomatique qu'il faut, sur ces deux fronts, encourager et soutenir afin que nous éliminions, dans un proche avenir de nos ordres du jour, ces deux problèmes aussi âpres que diviseurs et destructeurs de l'entente et de la compréhension internationales.

En Corée, l'esprit de la guerre froide que des manoeuvres militaires et une campagne anticommuniste à très courte vue veulent entretenir doit disparaître pour que, par la négociation et les voies les plus pacifiques, le peuple coréen divisé retrouve son unité et sa grandeur.

Le Bénin, pour en venir aux crises et à la guerre en Amérique centrale, ne peut accepter qu'au Nicaragua la mort et la terreur, très officiellement commanditées de l'extérieur, permettent aux contras de déstabiliser un pays souverain. Aujourd'hui, les peuples et les Etats de cette région s'organisent pour codifier et réglementer leurs relations fraternelles de bon voisinage et la non-ingérence réciproque dans leurs affaires intérieures. Tous les pays de l'hémisphère, et en l'occurrence le plus puissant d'entre eux, devraient alors soutenir ces efforts et se rallier à cette recherche de la paix et de la stabilité régionales.

M. Hazoume (Bénin)

Quant à la guerre du Golfe, où tant d'êtres humains trouvent la mort, où tant de biens matériels et de richesses sont aveuglément détruits, la raison et la tolérance y prévaudront-elles enfin?

Ici même, les plus puissants d'entre nous - complices militaires ou armuriers d'abord puis, en outre, acteurs principaux aujourd'hui - se concertent pour que la paix revienne dans cette partie précieuse du tiers monde meurtrie et déchirée.

Mon pays souhaite que leurs efforts aboutissent pour que cette tragédie - à la limite absurde - de violences et de haines, ne s'étende pas et connaisse son dernier acte et le dénouement des armistices et des pourparlers de paix.

Devant l'ampleur des crises que nous venons d'évoquer et le déchaînement des violences décrites, l'on pourrait être tenté de sombrer dans le désespoir ou d'adhérer à un scepticisme désabusé qui jugerait l'histoire du monde comme étant condamnée à la fatalité cyclique de la guerre et de la paix. Or il y a sur cette terre d'inépuisables trésors de générosité, une capacité de vision, d'invention et même de rêve qui doivent nous apprendre l'espoir, au-delà du bruit et de la fureur du siècle, comme dirait le poète.

Le tout serait alors de définir dans notre organisation des normes de conduite, de les adapter à nos problèmes et aux réalités nouvelles et de les mettre en oeuvre avec méthode et courage, dans l'organisation des rapports d'égalité et de coopération entre les nations.

Dans cette recherche des équilibres de la paix et de la compréhension internationales, nous avons, en tant qu'Africains, certains privilèges que nous confèrent des siècles d'histoire, d'esclavage, d'asservissement et d'oppression subis avec tant de dignité et d'esprit de résistance nationale. Nous sommes, par là, particulièrement aptes à cultiver la tolérance et le dialogue tout en étant très jaloux de notre indépendance. Nous sommes ainsi mieux portés à accepter la différence et très vigilants quant à l'exercice de la justice dans les relations internationales, malgré la fragilité - provisoire - de nos économies, une justice qui doit prévaloir dans tous les secteurs et au niveau des institutions majeures que nous avons créées. Il en est ainsi de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), que l'Afrique unanime et solidaire, aspire aussi à diriger, grâce au talent et à la compétence reconnus de son candidat,

M. Hazoume (Bénin)

notre compatriote Moïse Mensah. Le Bénin et les Etats de plus en plus ombreux et de plus en plus divers qui soutiennent cette candidature souhaitent pouvoir compter dans quelques semaines, à Rome, sur les suffrages positifs de ceux qui hésiteraient encore à nous donner leur appui dans cette bataille pour la direction et la gestion compétentes et efficaces d'une institution dont l'un des terrains privilégiés d'assistance et d'intervention reste précisément l'Afrique.

Nous devons, malgré le flux et le reflux des guerres et la montée dangereuse de certains fanatismes, tenter de proposer pour l'avenir et de penser, avec foi et imagination, le futur.

Ce futur sera celui que nous bâtirons par la technologie de pointe convertie intégralement à l'oeuvre d'instauration de la paix et mise, avec émulation, au service du confort et du bonheur de l'espèce humaine. Par la préservation et l'humanisation de notre environnement et l'exploitation, sous toutes leurs facettes et à travers toutes leurs ressources, des moyens contemporains de la communication et de l'information et à travers, enfin, la révolution énergétique, nous pourrions réformer le monde et faire de notre organisation elle-même et de ses institutions spécialisées des outils remarquables de progrès et de développement, à la condition sine qua non toutefois que nous sachions bannir les égoïsmes, les appétits hégémoniques et expansionnistes et certaines vues étriquées ou tragiquement myopes de l'histoire.

Voilà ce qu'à travers ma modeste présence dans notre débat général, le Bénin soumet à notre réflexion collective.

Prêts pour la Révolution!

La lutte continue.

M. MATIABE (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (interprétation de l'anglais) :

Au nom du Gouvernement et du peuple de Papouasie-Nouvelle-Guinée, j'ai l'honneur de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection au poste important de président de cette session de l'Assemblée générale. Ma délégation souscrit à la confiance que les membres de l'Assemblée vous ont manifestée. Permettez-moi de vous assurer de la pleine coopération de ma délégation alors que vous vous acquitterez des hautes responsabilités qui vous ont été confiées.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier au nom de mon pays votre prédécesseur, S. E. M. Choudhury, du bon travail qu'il a accompli. La façon dont il a dirigé les travaux de la dernière session de l'Assemblée générale nous a impressionnés.

Ma délégation félicite également le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar pour les efforts incessants qu'il déploie en vue de maintenir les principes et objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies. Son rapport (A/42/1), que nous avons étudié avec le plus vif intérêt, apportera une importante contribution à nos débats.

La politique de mon gouvernement qui est une politique d'engagement indépendant vis-à-vis de la coopération internationale, nous amène à souscrire fermement aux buts et principes des Nations Unies car tous les pays, quelle que soit leur taille, leur richesse ou leur puissance, ont besoin des Nations Unies malgré les problèmes ou les défis que connaît actuellement l'Organisation. Elle porte l'étendard de l'espoir pour la coopération internationale qui repose sur le respect mutuel.

Ma délégation constate avec inquiétude les résultats du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous pensons qu'il est nécessaire de resensibiliser le rôle du Conseil car trop souvent, il n'a pas été à la hauteur des espoirs placés en lui. De plus en plus, le Conseil de sécurité est utilisé comme instance où s'expriment les rivalités entre l'Est et l'Ouest, ce qui est loin d'être satisfaisant. Mon gouvernement est très inquiet de voir que l'Organisation des Nations Unies se trouve prise au piège de telles tendances. En outre, nous appuyons les appels lancés en vue d'augmenter le nombre de membres permanents au Conseil de sécurité. Les dispositions relatives au droit de veto doivent également être revues pour assurer la protection et la défense des principes et des objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies.

M. Matiabe (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Les problèmes complexes que représentent l'Afrique du Sud, la Namibie, le Moyen-Orient, le Kampuchea, l'Afghanistan, la péninsule Coréenne, le conflit Iran-Iraq, la situation à Chypre et celle de l'Amérique latine, exigent de tous de véritables efforts si l'on veut qu'ils soient résolus.

Il est évident que certains d'entre nous sont prêts à permettre que la situation en Afrique du Sud reste inchangée, que la lutte des Palestiniens pour une patrie continue, ainsi que la guerre entre l'Iran et l'Iraq.

La situation au Kampuchea reste sans solution. La recherche égoïste de leur avantage personnel et l'indifférence de certains membres de cette organisation sont déplorables.

Depuis l'adoption de la Déclaration historique sur la décolonisation en 1960, de nombreux pays, y compris le mien, ont accédé à l'indépendance. Les préoccupations qui ont permis l'adoption de la Déclaration de 1960 continuent d'exister aujourd'hui. Même si le nombre des territoires coloniaux a été réduit, certains continuent à souffrir des indignités du colonialisme.

L'Organisation des Nations Unies a une tâche importante pour mettre un terme à de telles situations. Les colonialistes, et ceux qui bénéficient de ce système dépassé, continuent d'agir sans le moindre signe de culpabilité.

La Namibie continue d'être soumise à la pire forme de colonialisme. Ses ressources sont pillées. Malgré l'appui international manifeste à l'égard de l'indépendance de la Namibie, l'Afrique du Sud et les autres parrains du colonialisme n'ont pas avancé dans le sens de l'intérêt de ce territoire.

Ceux qui collaborent avec l'Afrique du Sud comprendront-ils que leurs actes et leurs politiques égoïstes perpétuent la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud?

Nous félicitons la SWAPO de la très bonne direction qu'elle apporte à la lutte de la Namibie pour son indépendance. Nous exprimons notre solidarité envers le peuple namibien et demandons à tous de s'unir pour lutter en faveur de l'objectif ultime : l'indépendance.

Que ce soit en Namibie, en Nouvelle-Calédonie ou dans les autres territoires coloniaux restants, les colonialistes et ceux qui collaborent avec eux avancent des arguments intenable pour défendre leurs intérêts. Certains, qui devraient être plus sages car ils ont aussi été les victimes du colonialisme, souscrivent aisément à de telles absurdités.

M. Matiabe (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Mon pays se préoccupe beaucoup de voir que le processus de décolonisation dans le Pacifique n'est pas encore terminé. La situation dans le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique, notamment à Palau, suscite quelques doutes et une certaine appréhension. Nous recommandons à l'Autorité administrante d'assurer la levée de l'accord de tutelle le plus rapidement possible, conformément aux aspirations du peuple de ce territoire.

Permettez-moi, au nom de mon gouvernement, d'applaudir les membres de l'Assemblée qui ont manifesté leur solidarité au peuple de Nouvelle-Calédonie et dit "non" au colonialisme au cours de la dernière session de l'Assemblée générale.

Beaucoup ont dit "non" au colonialisme lorsqu'ils ont appuyé la résolution 41/41 A de l'Assemblée générale par laquelle la Nouvelle-Calédonie a été réinscrite sur la liste des territoires non autonomes. Ceux qui ont défendu leurs principes l'ont fait malgré les énormes pressions économiques et politiques exercées sur eux.

A notre époque, rien ne peut défendre le colonialisme. Ma délégation espère que ceux qui ont apporté à la France le bénéfice du doute défendront l'autodétermination et l'indépendance pour la Nouvelle-Calédonie.

La situation actuelle en Nouvelle-Calédonie est fort incertaine. La France refuse de coopérer avec les Nations Unies, reniant ainsi les responsabilités qui lui ont été confiées en vertu de la Charte comme autorité administrante. Un tel mépris pour une responsabilité aussi importante est particulièrement regrettable pour un pays qui dispose d'un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies et se targue de ses institutions démocratiques. Le peuple de Nouvelle-Calédonie, notamment le peuple autochtone, les Kanak, est déterminé à s'assurer l'indépendance avec l'aide des Nations Unies.

De manière à garantir une véritable et authentique autodétermination, la France doit s'occuper de l'importante question du droit de vote. Autrement, tout acte d'autodétermination serait dénué de sens.

Les pays membres du Forum du Pacifique sud sont plus que jamais déterminés à voir la Nouvelle-Calédonie exercer son droit à l'autodétermination et accéder à l'indépendance, conformément aux principes et pratiques des Nations Unies. Nous ne demandons ni plus ni moins.

Nous demandons à la France d'honorer ses obligations en vertu de la Charte des Nations Unies comme puissance administrante pour décoloniser la Nouvelle-Calédonie en coopération avec les Nations Unies. La France doit comprendre que

M. Matiabe (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie est inévitable et que la responsabilité pour que cette réalisation se passe de manière pacifique, incombe à l'Autorité administrante.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée défend fermement les pays du Forum du Pacifique sud qui ont condamné le prétendu référendum organisé par le Gouvernement français le 13 septembre dernier en Nouvelle-Calédonie, et qui a été rejeté ouvertement par le peuple kanak. Le référendum organisé par la France en Nouvelle-Calédonie n'a rien prouvé et n'a abouti à rien. Il a créé des tensions supplémentaires en Nouvelle-Calédonie et dans la région. Le boycottage du référendum par la population autochtone a montré sa forte détermination d'obtenir son indépendance de la France.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée estime que ses relations avec les pays et organisations du Pacifique sud et de l'Asie du Sud-Est sont essentielles pour notre pays. La Papouasie-Nouvelle-Guinée participe activement aux affaires du Pacifique sud, au moyen des grandes institutions régionales, notamment du Forum du Pacifique sud et de ses organes connexes.

Les pays du Pacifique sud ont des liens économiques importants avec la Communauté économique européenne, le Japon, les Etats-Unis d'Amérique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Nous nous félicitons de la contribution apportée par ces pays au développement économique de notre région.

Les relations de la région avec les autres pays du Pacifique nord, y compris la Chine, l'Union soviétique et la Corée du Sud se renforcent et se diversifient.

De nouvelles tendances apparaissent dans le Pacifique. Notre région fait l'objet de plus d'attention de la part de plus nombreux pays et organisations que dans le passé.

M. Matiabe (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

La Papouasie-Nouvelle-Guinée apprécie hautement ses relations avec le Forum du Pacifique sud et l'ANASE. Les deux organisations jouent un rôle constructif dans la promotion de la compréhension et de la coopération entre pays de ces deux régions et par-delà ces régions. Les pays du Pacifique sud cherchent à assurer un environnement stable et pacifique, favorable aux progrès économiques de toutes les communautés et îles du Pacifique.

Nous nous félicitons de la participation constructive d'autres pays et d'organisations internationales dans le Pacifique sud. Leur participation doit tenir compte des problèmes particuliers aux pays insulaires du Pacifique, de leurs intérêts légitimes et surtout de la nécessité de faire progresser la coopération économique.

Depuis sa formation, mon gouvernement accorde la priorité au développement économique et au bien-être du peuple. Le succès de nos efforts dépendra beaucoup du climat économique international. Nous ne sommes pas à l'abri des influences de l'économie mondiale, surtout des tendances à la limitation du commerce, aux fluctuations des prix des produits de base et au ralentissement de l'apport de capitaux des pays développés vers les pays en développement. Les efforts destinés à améliorer la coopération internationale n'auront d'effet que s'ils portent sur les problèmes clefs qui touchent directement à la vie des peuples.

La récente et importante Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement met en relief le besoin croissant de mieux utiliser les ressources disponibles au profit de l'humanité et non à sa destruction.

Comme d'autres pays en développement, nous pensons qu'il est nécessaire d'adopter au plus vite des mesures destinées à améliorer et libéraliser le commerce international, notamment avec les principaux pays commerciaux, pour stimuler les courants de capitaux afin de favoriser le développement économique dans les pays en développement. Des mesures urgentes sont également requises pour alléger la crise engendrée par la croissance de la dette.

Nous nous félicitons de la conclusion récente de l'accord multilatéral sur les pêcheries entre les pays du Pacifique sud et les Etats-Unis. Il contribuera au développement économique de notre région. Nous nous félicitons également de l'intérêt manifesté par d'autres pays à l'égard du Pacifique sud. Des dispositions d'aide au développement doivent être prises uniquement dans l'intérêt du développement économique et social des pays insulaires du Pacifique.

M. Matiabe (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Tout progrès sensible vers le contrôle des armements et le désarmement doit être amorcé par les grandes puissances, les Etats-Unis et l'URSS, et s'accompagner d'efforts complémentaires déployés par les Etats dotés d'armes nucléaires. Autrement, les efforts de désarmement mondial resteront en deça des aspirations. Les initiatives et le dialogue en cours entre les Etats-Unis et l'URSS portant sur le désarmement sont encourageants. Comme de nombreux autres pays, nous avons hâte que se réalisent des progrès dans ce domaine. Mon gouvernement estime que l'instauration de la confiance et la solution des conflits régionaux contribueraient beaucoup à établir un climat favorable au désarmement.

Le Pacifique sud n'est pas à l'abri non plus des activités nucléaires. Les pays du Pacifique sud ont fait un pas en avant pour prévenir toute activité nucléaire dans la région. Un traité faisant une zone dénucléarisée du Pacifique sud a été conclu entre les pays de la région, et les Etats dotés d'armes nucléaires ont été invités à signer des protocoles connexes relatifs à ce traité.

A la fin de 1986, une Convention sur la protection et le développement des ressources naturelles et de l'environnement dans le Pacifique sud a été conclue, et elle est maintenant ouverte à la signature.

Nous félicitons la République populaire de Chine et l'Union soviétique d'avoir réagi positivement en signant le protocole au Traité de dénucléarisation du Pacifique sud. Nous appelons les autres Etats dotés d'armes nucléaires à agir dans le même sens.

Malgré ces initiatives, un pays, la France, présente dans la région, continue de défier les efforts communs faits au niveau régional. Les essais nucléaires français sur l'atoll de Mururoa en Polynésie, ainsi que la militarisation croissante de la Nouvelle-Calédonie et ses manoeuvres d'intimidation auprès de la population indigène, les Kanak, constituent une grave source de tension et d'insécurité dans la région du Pacifique sud. Comme d'autres pays, la Papouasie-Nouvelle-Guinée reste totalement opposée aux essais nucléaires français en Polynésie. Nous demandons à la France d'arrêter immédiatement ses essais nucléaires dans le Pacifique et de respecter les efforts déployés par les pays du Pacifique sud pour garder la région exempte d'armes nucléaires et pour assurer le développement des ressources naturelles et la défense de l'environnement du Pacifique sud dans l'intérêt des peuples de la région.

M. Matiabe (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Nous ne pouvons qu'encourager la négociation et la création de zones dénucléarisées dans d'autres régions du monde.

La situation au Kampuchea continue de faire peser une menace sur la paix et la stabilité régionales. La situation est encore aggravée par la présence de forces étrangères au Kampuchea qui se poursuit contre la volonté de son peuple. Il doit être procédé au retrait total des troupes étrangères pour permettre au peuple du Kampuchea de choisir de manière démocratique son gouvernement, sans ingérence extérieure, sans subversion ni coercition. Nous lançons un appel aux factions politiques du Kampuchea pour qu'elles restent unies afin de réaliser l'objectif commun : la restauration de la souveraineté du Kampuchea. Mon pays félicite l'ANASE pour le dévouement dont elle ne cesse de faire preuve dans la région dans le but de trouver une solution pacifique au problème du Kampuchea.

En Afrique australe, les conséquences funestes de l'apartheid continuent de se faire sentir. La Papouasie-Nouvelle-Guinée estime, comme d'autres, qu'un système global de sanctions économiques obligatoires contre l'Afrique du Sud constitue le moyen pacifique le plus efficace dont dispose la communauté internationale pour mettre un terme à l'apartheid. Le monde a déjà assisté à une escalade de la violence et d'événements sanglants ainsi que de traitements inhumains à l'égard de leurs frères.

Le problème de l'Afrique du Sud est devenu l'objet d'expériences politiques, de rhétorique creuse. En conséquence, mettre fin à l'apartheid demeure pour la communauté internationale une obligation urgente dont il lui reste à s'acquitter. Ceux qui ont les moyens de renverser la situation en Afrique du Sud continuent de tergiverser sans fin et de se dérober à leurs responsabilités.

Nous faisons appel à ceux qui en ont la possibilité pour qu'ils exercent des pressions sur l'Afrique du Sud; par là, ils manifesteront leur volonté politique d'agir en coopération avec la communauté internationale pour démanteler l'apartheid.

A cet égard, le Conseil de sécurité des Nations Unies a pour tâche urgente, dans le cadre des ses responsabilités, d'assurer la paix et la sécurité en Afrique du Sud.

Le Conseil de sécurité s'est montré uni face au conflit entre l'Iran et l'Iraq. Nous attendons qu'il fasse preuve du même esprit pour résoudre les problèmes de l'apartheid en Afrique du Sud.

M. Matiabe (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

J'ai souligné la position de mon gouvernement sur certaines seulement des questions inscrites à l'ordre du jour de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. Ce faisant, ma délégation ne minimise pas pour autant l'importance et l'urgence d'autres questions dont nous sommes saisis.

Les nombreux problèmes complexes et les défis auxquels est confrontée la communauté internationale exigent des efforts authentiques et l'engagement de tous les Etats Membres des Nations Unies dans la recherche de solutions acceptables.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée appuie un système renforcé permettant à l'Organisation de s'acquitter de son mandat et d'être à la hauteur des espoirs placés en elle par les Etats Membres. Mon pays est prêt à s'acquitter de ses obligations contractées en vertu de la Charte des Nations Unies.

M. MANGWAZU (Malawi) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom de la délégation du Malawi, je m'associe à ceux qui vous ont déjà félicité de votre élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. La riche expérience, la profonde connaissance des affaires internationales et les talents de diplomate que vous mettez au service de ces hautes fonctions sont bien connus. Nous sommes donc certains que sous votre direction les travaux de l'Assemblée générale aboutiront à des résultats positifs. Tout en vous souhaitant plein succès dans l'accomplissement de vos tâches, je puis vous assurer de la pleine coopération de ma délégation.

Ma délégation souhaite également exprimer son admiration à votre prédécesseur, M. Choudhury, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, pour la manière remarquable avec laquelle il a présidé aux travaux de la quarante et unième session. Sous sa direction, nombre de décisions importantes et historiques ont été adoptées par l'Assemblée générale.

Nous sommes également très heureux de l'excellent travail réalisé par le Secrétaire général, S. E. M. Pérez de Cuéllar, au cours des 12 derniers mois. Je songe en particulier à son rôle de médiateur entre des parties en conflit.

La délégation du Malawi voudrait également féliciter M. Joseph Reed pour sa nomination au poste de secrétaire général adjoint aux affaires politiques et de l'Assemblée générale.

Alors que la paix et la sécurité internationales restent l'objet de vives préoccupations, nous avons cependant été encouragés par certains événements positifs intervenus ces derniers mois. Nous nous félicitons de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, qui a eu lieu à New York, sous les auspices des Nations Unies, en août et septembre derniers. Nous nous félicitons de l'adoption par consensus du Document final de cette conférence. Ce document fournit une base excellente à tout progrès vers le désarmement et, par conséquent, vers le développement dans le monde entier. Le Malawi est également encouragé par les progrès réalisés à la Conférence du désarmement à Genève, en particulier en ce qui concerne la question des armes chimiques.

Comme d'autres, ma délégation se réjouit de la nouvelle selon laquelle les deux grandes puissances, les Etats-Unis et l'Union soviétique, ont abouti à un accord de principe sur l'élimination des forces nucléaires de portée

M. Mangwazu (Malawi)

intermédiaire. Nous constatons que c'est là le premier accord de ce type dans l'histoire et qu'il représente par conséquent un pas très important dans le domaine du désarmement nucléaire.

Ma délégation voudrait féliciter les deux parties à cet événement historique. Ce faisant, nous espérons que l'accord, qui devrait bientôt être signé, donnera l'élan nécessaire aux efforts faits pour parvenir à une réduction des armes classiques car, en fin de compte, la paix et la sécurité internationales ne seront réellement garanties que par un désarmement complet et global.

L'élimination ou la réduction de la production et du stockage des armes ne saurait en soi garantir la sécurité internationale, car celle-ci dépend tout autant d'une promotion délibérée de la paix que de l'absence des instruments de guerre. Il est donc nécessaire de trouver d'urgence le moyen d'éliminer les zones de conflit et de tension dans diverses parties du monde. Dans tous les cas, on constate que les conflits ont pour causes fondamentales soit le non-respect du droit à l'autodétermination des peuples, soit le mépris délibéré de certains Etats pour la souveraineté et l'intégrité d'autres Etats.

Au début de cette année, une évolution soudaine nous a laissé espérer l'amorce de progrès vers le règlement des questions de l'Afghanistan et du Kampuchea. Malheureusement, ni les réformes annoncées à grand renfort de publicité, ni les autres initiatives annoncées par les autorités de Kaboul en janvier, ni la soudaine effervescence quelques semaines plus tard d'activité diplomatique au Viet Nam n'ont finalement abouti à un changement. La leçon à retirer de ces événements est qu'il convient de s'en tenir à ce qui a été déclaré à de nombreuses reprises par l'Assemblée, à savoir que seul le retrait des forces étrangères permettra une solution réelle de ces deux questions. Les peuples de l'Afghanistan et du Kampuchea doivent être en mesure de régler leurs différences politiques et de déterminer leur propre avenir politique.

Une autre source de préoccupation en Extrême-Orient est la péninsule Coréenne. Mon gouvernement reste convaincu que l'avenir politique de cette région doit être déterminé par le peuple coréen lui-même, grâce à un dialogue authentique et à des négociations entre les Gouvernements de la Corée du Nord et de la Corée du Sud. C'est pourquoi le Malawi appuie le récent appel au dialogue lancé par la

M. Mangwazu (Malawi)

Corée du Sud - un dialogue qui aurait lieu sans condition préalable et à un niveau politique plus élevé qu'auparavant. Nous espérons que toutes les parties concernées répondront comme il convient à cet appel du Gouvernement coréen.

S'agissant d'une région qui semble accablée par des problèmes insurmontables, il est heureux de pouvoir enfin applaudir un événement réellement positif et important. Nous voulons ici parler de l'accord signé en juillet dernier entre les Gouvernements de l'Inde et du Sri Lanka en vue de mettre fin au conflit dans la partie nord du Sri Lanka, qui menaçait de diviser de manière permanente le peuple sri-lankais et d'attiser les tensions entre ces deux Etats voisins, le Sri Lanka et l'Inde. A cet égard, nous voudrions rendre hommage à deux grands dirigeants, le Président Jayawardene, du Sri Lanka, et le Premier Ministre Rajiv Gandhi, de l'Inde, pour les actes courageux et sincères dont ils ont l'un et l'autre fait preuve. Pour nous, l'accord est un exemple concret de la manière dont des Etats peuvent coopérer en vue de promouvoir la paix et la sécurité internationales.

La situation dans la région du Moyen-Orient et du golfe Persique, nous inquiète vivement en raison non seulement de l'élargissement apparent du conflit mais de la menace qu'il représente pour la paix et la sécurité internationales. Nous nous réjouissons de l'adoption, le 20 juillet dernier, par le Conseil de sécurité de la résolution 598 (1987), qui semble constituer une base raisonnable à la recherche d'une solution durable au conflit du Golfe.

Pour ce qui est du Moyen-Orient, le Malawi est encouragé par l'appui toujours croissant que suscite une proposition présentée l'an dernier à cette assemblée générale au sujet de la convocation d'une conférence internationale de la paix, qui se tiendrait sous l'égide des Nations Unies avec la participation de toutes les parties au conflit directement concernées.

M. Mangwazu (Malawi)

La guerre n'a pas réussi à mettre fin au conflit entre les Etats arabes et Israël parce que la guerre ne peut régler le problème principal : le droit de tous les peuples de la région à l'autodétermination à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Nous avons déjà eu l'occasion de déclarer que ce n'est que par le dialogue entre toutes les parties au conflit que l'on pourra trouver le cadre d'une solution durable répondant aux besoins et aux aspirations de toutes les parties concernées. A notre avis, le temps d'un tel dialogue est arrivé, et nous pensons qu'il serait juste et approprié que les Nations Unies - qui peuvent jouer à cet égard un rôle capital en facilitant la réalisation - soient appelées à le faire. Nous appuyons la proposition de convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient.

C'est avec un sentiment d'encouragement que ma délégation constate que le calme est revenu dans la région de la Méditerranée, après l'accroissement soudain des tensions dont elle a été témoin au début de 1986. Nous nous en réjouissons mais nous regrettons cependant que la paix et la réconciliation nationale n'aient toujours pas été instaurées dans l'Etat insulaire de Chypre, au grand dam de la population. Nous appuyons les efforts déployés par le Secrétaire général pour maintenir ouverts les courants de communication entre les dirigeants des communautés chypriote grecque et chypriote turque. Nous regrettons cependant que ces efforts n'aient pas abouti jusqu'à présent. Nous en appelons par conséquent à toutes les parties concernées pour qu'elles coopèrent avec le Secrétaire général et reconnaissent la nécessité de reprendre les pourparlers intercommunautaires, de façon à trouver le moyen de parvenir à un règlement durable, auquel l'invasion étrangère de 1974 n'a pas permis d'aboutir.

Le Malawi se félicite du plan de paix récemment proposé par les dirigeants des pays d'Amérique centrale et destiné à mettre fin aux divers conflits et aux tensions existant dans la région. Nous tenons à déclarer que nous soutenons leurs initiatives hardies et leur adressons nos meilleurs voeux de succès dans leur entreprise.

Sur notre propre continent également, le continent africain, les tensions et les conflits, notamment dans la région de l'Afrique australe, continuent de menacer la paix et la sécurité internationales. Les causes essentielles de cette situation sont triples; ce sont : premièrement, le fait que le peuple namibien continue de se voir priver de son droit à l'indépendance et à l'autodétermination; deuxièmement, les efforts déployés par certaines forces étrangères pour tenter d'imposer à

M. Mangwazu (Malawi)

certaines pays de la région des types d'idéologie ou des formes de gouvernement choisis par elles, au mépris complet des choix des citoyens de ces pays; et troisièmement, le problème de l'apartheid, un système politique que les peuples africains et le monde entier ont condamné et rejeté catégoriquement et à l'unanimité.

En ce qui concerne la Namibie, nous réaffirmons ce que nous avons déjà dit, à savoir que l'indépendance de la Namibie n'a que trop attendu. La résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité répondait à toutes les préoccupations légitimes de toutes les parties au différend politique concernant la Namibie, et toutes les parties ont accepté, et acceptent toujours, cette résolution en tant que fondement de l'octroi de l'indépendance. Par conséquent, il n'y a rien à notre avis qui puisse justifier le retard apporté à son application. En fait, ce retard ne fait que contribuer aux pertes de plus en plus lourdes de vies humaines et aux épreuves imposées à la population de ce territoire.

La délégation du Malawi a déclaré à maintes reprises que la force et la violence ne sont pas, et ne peuvent être, un moyen de régler les différends politiques et autres. La force ne peut au mieux qu'offrir des solutions provisoires. Nous demeurons convaincus que ce n'est que par le dialogue et les contacts que des solutions durables peuvent être trouvées. C'est pourquoi le Gouvernement du Malawi se félicite de l'initiative courageuse prise récemment par certains dirigeants politiques en Afrique du Sud et destinée à entamer un dialogue avec l'African National Congress of South Africa (ANC), notamment lors des réunions qu'ils a tenues récemment au Sénégal. Nous sommes convaincus que cette évolution ne peut être que favorable à tous les Sud-Africains, blancs et noirs, et nous espérons qu'elle débouchera sur des contacts de plus en plus fréquents et un plus large dialogue, non pas seulement entre les Blancs libéraux d'une part et l'ANC de l'autre mais aussi en fin de compte avec la participation d'autres dirigeants blancs - voire des dirigeants gouvernementaux - et d'autres représentants de la majorité noire, comme le Pan Africanist Congress of Azania (PAC).

Nous avons suivi avec intérêt les initiatives et programmes entrepris par les Nations Unies au cours de l'année passée en matière de développement social. Le plus important d'entre eux est sans doute la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues, organisée sous l'égide des Nations Unies et tenue à Vienne en mai. La menace que représente l'abus des drogues pour les générations futures et les problèmes sociaux qu'il entraîne, notamment pour les

M. Mangwazu (Malawi)

pays en développement, ont été analysés. On sait également depuis quelque temps déjà que la lutte contre la production, l'abus et le trafic illicite des drogues exige la coopération et l'action concertée des gouvernements à l'échelle mondiale. Cependant, on a eu l'impression - sauf au niveau des spécialistes - que la coopération n'était pas possible. Si les dirigeants politiques de certains pays ont estimé nécessaire quant à eux de s'attaquer aux problèmes de la production, du trafic et de l'abus des drogues au niveau politique, de nombreux autres n'ont toujours pas pris conscience de l'ampleur et de l'urgence du problème.

En un temps où ces questions se sont vu soudainement accorder davantage d'attention et où davantage de pays ont commencé à comprendre qu'une coopération était nécessaire, la convocation de la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite de drogues ne pouvait mieux tomber. Nous sommes persuadés pour notre part que cette conférence a fourni une excellente occasion de faire mieux comprendre le problème. Elle a également fourni l'occasion à ceux qui avaient déjà acquis une expérience considérable quant à la façon d'attaquer le problème de la partager avec ceux pour qui le problème était nouveau tout en permettant à tous les pays de mettre au point une stratégie de coopération internationale.

Le Malawi était représenté à la Conférence internationale de Vienne sur l'abus et le trafic illicite des drogues par une délégation de trois personnes. Nous pensons que la Conférence a été un succès, et nous espérons que les décisions et les plans d'action adoptés à Vienne seront fidèlement appliqués. En outre, nous espérons fermement qu'une conférence d'examen sera organisée en temps voulu pour établir si nous avons réussi ou non à atteindre les objectifs énoncés lors de la Conférence de Vienne.

Le Malawi espère que, compte tenu de l'expérience acquise en ce qui concerne l'abus des drogues, toute l'attention voulue sera accordée à une initiative semblable touchant ce qui apparaît clairement comme étant le problème le plus largement répandu, un problème dont les conséquences sont terribles pour l'avenir. Je veux parler de l'épidémie mortelle connue sous le nom de syndrome immuno-déficitaire acquis (Sida).

M. Mangwazu (Malawi)

Nous constatons avec satisfaction que l'Organisation mondiale de la santé commence à s'intéresser au problème du Sida. Nous espérons cependant que l'enseignement tiré du problème de la drogue nous convaincra de l'utilité de la convocation rapide d'une conférence internationale consacrée au Sida.

Nous nous félicitons par ailleurs de la décision des Nations Unies d'accorder une attention particulière aux problèmes démographiques de l'Afrique subsaharienne. Nous louons à cet égard le programme d'assistance du FNUAP à l'Afrique subsaharienne, qui a été adopté par le Conseil d'administration du PNUD, lors de sa trente-quatrième session, en juin dernier. Nous estimons que le programme d'action envisagé contribuera beaucoup aux efforts déployés par les gouvernements de la région qui cherchent à atteindre un juste équilibre entre les besoins de développement socio-économique de leurs populations nationales d'une part, et les ressources dont disposent leurs gouvernements pour répondre à ces besoins, de l'autre.

Ce plan ne pourra cependant pas être mené à bien si le FNUAP ne dispose pas des ressources financières nécessaires à l'exécution de ses programmes. Nous espérons sincèrement que tous les Etats Membres chercheront ensemble à sauvegarder la santé financière du FNUAP et que ceux qui sont en mesure de le faire envisageront la possibilité d'une contribution volontaire supplémentaire.

Dans le domaine de la coopération économique entre les pays riches du Nord et les pays pauvres du Sud, il semble que certains problèmes exigent notre attention urgente si nous voulons enrayer la pauvreté tragique qui sévit dans le Sud. Ces problèmes sont les suivants : premièrement, un meilleur accès des produits des pays en développement du Sud aux marchés des pays industrialisés du Nord; deuxièmement, des prix plus élevés et plus rémunérateurs pour les produits exportés du Sud par rapport aux produits manufacturés et exportés par le Nord; troisièmement, l'arrêt de l'exportation des capitaux en provenance des pays en développement vers les pays développés dont la cause principale - et c'est le quatrième point - est le remboursement de la dette aux débiteurs du Nord. Ces problèmes sont bien évidemment liés entre eux.

Malgré les assurances du contraire fournies par les pays industrialisés, une augmentation des barrières tarifaires et non tarifaires a été imposée ces dernières années aux exportations en provenance des pays en développement. Parallèlement, il y a eu un déclin constant du prix des produits de base - pour la plupart des matières premières - en provenance du Sud, alors que les prix des produits

M. Mangwazu (Malawi)

manufacturés du Nord n'ont cessé d'augmenter. C'est la question des termes de l'échange. Et devant le déclin des recettes d'exportation et la flambée des prix des importations, les pays en développement ont dû emprunter toujours davantage, à des taux d'intérêt élevés, auprès des mêmes pays du Nord, pour soutenir leurs économies. A présent, de nombreux pays en développement voient des parts extrêmement élevées de leurs revenus nationaux consacrées au remboursement de la dette. C'est là que réside la cause du problème, source de dissensions internationales.

Nous constatons avec satisfaction qu'il a été généralement admis, lors de la réunion de la CNUCED, qu'il était indispensable de fournir une assistance économique plus importante aux pays les moins développés (LDC); nous sommes également reconnaissants aux pays développés qui encouragent les institutions de prêt dans leurs régions à faire preuve d'une plus grande souplesse envers les pays en développement pour alléger le fardeau de leur dette. Ma délégation espère cependant que l'on fera des efforts concrets pour que les exportations des produits de base provenant des pays pauvres du Sud deviennent plus lucratives. Ce n'est qu'ainsi que le problème de la dette commencera à s'alléger. Bien entendu, il faudrait que les pays en développement du Sud suivent des politiques économiques raisonnables et réalistes, ce qui semble être le cas maintenant.

A cet égard, ma délégation estime qu'il est important de reconnaître le rôle majeur que jouent dans nos efforts de développement toutes les institutions des Nations Unies, notamment le PNUD, et d'autres pays donateurs bilatéraux et multilatéraux, tels que la Communauté économique européenne, en vertu de la Convention de Lomé, et la Banque mondiale. En outre, nous sommes satisfaits de l'assistance importante qui est également offerte au Malawi par la Banque africaine de développement (BAD). A notre avis, la BAD est une excellente institution à même de canaliser de plus en plus de fonds en faveur du développement économique du continent. Je lance donc un appel en ce sens.

Je voudrais dire enfin que malgré tout ce qu'on a pu dire quant à la tâche inachevée, aux promesses non tenues et aux problèmes non résolus par les Nations Unies, de nombreux orateurs, implicitement et explicitement, semblent souhaiter que cette organisation continue d'exister. Oui, nous avons besoin de l'Organisation. Pour sa part, le Malawi continuera d'apporter tout son appui aux Nations Unies et restera toujours prêt à contribuer à la survie de l'Organisation.

M. CENAC (Sainte-Lucie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, c'est avec un grand plaisir que je m'associe aux orateurs qui vous ont déjà félicité pour votre élection au poste élevé de président de cette instance mondiale. Je suis convaincu que, sous votre sage direction, les délibérations difficiles qui nous attendent ces prochaines semaines seront très fructueuses. Vous pouvez compter sur l'entière coopération de ma délégation.

Je voudrais également remercier votre prédécesseur, le Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, de l'excellente façon dont il a dirigé nos travaux au cours de la quarante et unième session de l'Assemblée générale.

Chaque session de l'Assemblée générale des Nations Unies est convoquée en quelque sorte par un appel lancé à toutes les nations Membres les exhortant en ces termes : "Venez, raisonnons ensemble"; et, à cet égard, nous devons nous inspirer des paroles du prix Nobel de Sainte-Lucie, sir Arthur Lewis, qui a dit :

"Nous devons continuer de faire des problèmes de chacun la préoccupation officielle de tous, pour qu'ils soient réglés par la discussion et les concessions mutuelles."

Dans la conduite des affaires internationales, Sainte-Lucie ne cessera de se laisser guider par l'intérêt qu'elle attache à la réalisation de la paix universelle, au respect des droits de l'homme et au développement économique. Et quand nous méditons sur les quatre décennies qui nous séparent de la fin de la seconde guerre mondiale et de la création des Nations Unies, nous sommes peinés de constater que le caractère de folie qui a marqué le dernier conflit mondial n'a jamais vraiment disparu des affaires internationales au cours des 42 dernières années.

C'est un monde divisé en blocs par deux superpuissances rivales qui est apparu après la seconde guerre mondiale. Les objectifs essentiels de ces superpuissances, qui étaient de promouvoir et de protéger leurs propres idéologies, ont entraîné la méfiance, les tensions et l'hostilité à l'échelle mondiale et ont amené des nations petites, jeunes et fragiles, telles que Saint-Lucie, dans des conflits régionaux terriblement néfastes à leurs propres intérêts.

Depuis 1945, les nations du monde ont tué plus de 40 millions de leurs ressortissants dans des guerres locales. Aujourd'hui, de l'Amérique centrale à l'Afrique du Nord, de l'Afghanistan au golfe Persique et au Kampuchea, des guerres locales font rage accompagnées de leur cortège de morts et de destructions de la prospérité et de l'environnement. Et de l'Asie du Nord-Est à l'Europe centrale,

M. Cenac (Sainte-Lucie)

des frères se trouvent eux-mêmes cernés par des croyances hostiles et se toisent avec colère par dessus les barrières idéologiques. Les horreurs des guerres locales internationales sont pires encore lorsque des frères se combattent de l'Amérique du Sud à l'Afrique australe, de l'Afrique de l'Est à l'Asie du Sud.

Si nous avons pu éviter une troisième guerre mondiale, c'est une piètre consolation de penser que nous le devons en partie au spectre de la destruction mutuelle inévitable par les armes nucléaires stockées par les superpuissances. Et bien que l'on s'accorde généralement à reconnaître qu'il n'y aura pas de nouvelle arche de Noé pour survivre à un déluge nucléaire, il est certain aussi qu'il n'y aura pas de seconde genèse dans un nouvel Eden. La menace d'une apocalypse thermonucléaire est une réalité plus présente que jamais. Cependant, la course aux armements ne ralentit pas. Les dépenses en armes ne cessent d'augmenter, engloutissant dans ce puits sans fond des millions de dollars qui auraient pu libérer le monde du sous-développement, de la faim et de la maladie.

Mais, récemment, quelques petits signes ont indiqué qu'un semblant de raison revenait dans le jugement des hommes : quelques événements favorables qui laissent espérer une nouvelle étape dans les affaires des hommes.

L'un de ces signes encourageants est l'annonce faite au début de cette session de l'Assemblée générale que les Etats-Unis et l'Union soviétique ont conclu un accord de principe sur le démantèlement d'une catégorie entière d'armes nucléaires - les missiles à moyenne portée. Sainte-Lucie espère sincèrement, de même, j'en suis certain, que la communauté internationale, que le traité INF n'est que la première étape d'une progression qui aboutira non à l'élimination totale de l'humanité mais à celle des armes nucléaires.

Tandis que les superpuissances progressent pas à pas vers des accords nucléaires, de faibles signes d'espoir apparaissent dans les pays qui représentent la quintessence des divisions idéologiques Est-Ouest qui nous séparent depuis la fin de la guerre mondiale.

Les récents contacts qui ont eu lieu à très haut niveau entre la République démocratique allemande et la République fédérale d'Allemagne sont des plus significatifs. Ma délégation espère que cette visite historique n'est qu'un avant-goût de la qualité de la coopération et de l'entente à venir.

M. Cenac (Sainte-Lucie)

S'agissant des deux Corée, nous pensons qu'un grand nombre d'activités récentes augurent bien de l'avenir. Sainte-Lucie se féliciterait d'une réunification pacifique de la République de Corée et de la République démocratique populaire de Corée sur la base d'accords négociés par le peuple coréen lui-même. Nous appuyons donc toutes les propositions à ce sujet qui visent à relancer le dialogue sur la réunification du peuple coréen. Mais, dans l'intervalle, nous pensons que la qualité de membre à part entière des Nations Unies des deux Corée n'entraverait en rien les efforts déployés pour réaliser l'unité. Nous pensons que les prochaines Olympiades de 1988 offriront une occasion de dialogue et de coopération qu'il ne faudra pas manquer.

Notre région du monde n'a pas échappé aux conséquences des guerres et des rivalités idéologiques des grandes puissances. Sainte-Lucie, depuis un certain temps déjà, est vivement préoccupée par la situation de l'Amérique centrale et ses conséquences sur la paix et la sécurité de toute la région. Nous avons toujours maintenu que les pays de la région ont le droit de vivre en paix et de décider de leur propre avenir sans ingérence ou intervention de l'extérieur. Nous avons également toujours soutenu que les problèmes de la région ont leur origine dans des privations sociales et économiques profondément enracinées, et ne sauraient donc être réglés par les armes.

M. Cenac (Sainte-Lucie)

C'est pourquoi, nous avons toujours appuyé les efforts du Groupe de Contadra et, plus récemment, ceux du Groupe d'appui, tendant à mettre fin au conflit que connaît l'Amérique centrale. Nous nous félicitons de la Déclaration de Cancun sur la paix et la sécurité en Amérique centrale, ainsi que du document présentant les objectifs qui pose les bases pour l'ouverture de négociations en vue de garantir une coexistence harmonieuse en Amérique centrale. Sainte-Lucie, à présent, apporte tout son appui au plan de paix signé par les cinq présidents de l'Amérique centrale et se félicite de voir qu'un rôle a été réservé à la fois à l'Organisation des Nations Unies et à l'Organisation des Etats américains dans l'application de ce plan. Nous lançons un appel à tous les Etats pour qu'ils coopèrent pleinement à sa réalisation. Que ceux qui ont osé tirer leurs épées aient aujourd'hui le courage non seulement de les rengainer mais également d'accomplir le grand saut de la foi en la paix. Que tous les hommes de bonne volonté se souviennent que ce dont les pauvres de la région ont besoin, ce n'est pas de fusils, mais simplement d'un mode de vie meilleur et plus épanouissant. Qu'ils apportent leur appui à la cause de la paix.

Dans les Caraïbes, le peuple d'Haïti s'est débarrassé du joug de l'oppression et s'engage maintenant sur la voie de l'établissement d'un système démocratique de gouvernement. Nous attendons donc avec impatience les élections prévues pour novembre prochain et souhaitons qu'elles soient réellement libres et justes et qu'elles se déroulent sans crainte. Nous sommes cependant persuadés que le peuple de Haïti, dont les ancêtres ont été les premiers à créer une nation libre dans les Caraïbes, saura trouver les moyens qui lui permettront de poursuivre sur la voie de la libération. Mais nous ne devons jamais oublier que la démocratie se crée et se maintient d'autant mieux qu'elle s'accompagne d'un progrès économique. Nous demandons donc à tous ceux qui sont en mesure de le faire d'aider le peuple haïtien en un moment où il en a le plus besoin.

Au milieu de tous ces signes d'espoir, il reste cependant des régions où la situation laisse terriblement à désirer. Et là où la paix devrait occuper le trône, elle est sur l'échafaud.

En Amérique centrale, le Guatemala menace toujours l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté de notre partenaire de la communauté caraïbe, le Belize, par ses revendications permanentes sur son territoire. L'attitude sans compromis adoptée par le Guatemala à ce sujet constitue une source de vive

M. Cenac (Sainte-Lucie)

préoccupation pour Sainte-Lucie. Nous espérons que le Président du Guatemala, M. Vincio Serezo Arevalo, qui a fait preuve de tant de talent comme dirigeant et comme diplomate à propos d'autres problèmes de l'Amérique centrale, saura faire preuve de magnanimité en examinant cette question-là.

Dans l'Atlantique sud, trop peu de progrès ont été enregistrés dans le règlement du problème Falkland (Malvinas). Le retour de la démocratie en Argentine a fourni une occasion excellente de relancer le dialogue entre deux pays qui, pendant près de deux siècles, avaient entretenu des relations d'amitié très étroites. Nous prions instamment les deux parties, dans un esprit de conciliation, de saisir cette occasion.

La question de Chypre est inscrite à notre ordre du jour depuis beaucoup trop longtemps. Sainte-Lucie maintient toujours son appui le plus entier à la République de Chypre pour qu'elle recouvre sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale. Nous croyons que les résolutions pertinentes adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi que les accords intervenus à un haut niveau le 10 février 1977 et le 19 mai 1979 constituent la base pour un règlement juste et durable de la question. C'est pourquoi, nous nous félicitons de la proposition du Président de Chypre en vue d'une démilitarisation totale de l'Etat et du retrait sans condition de toutes les troupes d'occupation ainsi que des colons. Nous prions instamment le Secrétaire général des Nations Unies de poursuivre sa mission de bons offices en vue de faciliter un règlement rapide de la question.

En Afrique du Sud, une situation intolérable continue à frapper la communauté internationale : en effet, le régime de l'apartheid maintient avec détermination son odieux système d'oppression raciale chez lui ainsi que sa mainmise sur la Namibie, au mépris du droit international.

Le traitement inhumain et brutal que connaissent les peuples opprimés d'Afrique du Sud n'est-il pas un affront au monde entier depuis trop longtemps? L'Afrique du Sud peut-elle continuer à bafouer chaque tentative des Nations Unies, du Commonwealth pour mettre fin à sa folie raciale et à restaurer la dignité, la paix et la liberté dans ce pays?

Ne nous rendons-nous pas compte que, aussi longtemps que le mal de l'apartheid n'aura pas été totalement extirpé, qui que nous soyons, et où que nous soyons, nous serons tous les complices de ce système dégradant, le plus abject que l'homme ait jamais imposé à l'homme?

M. Cenac (Sainte-Lucie)

Certains Etats de première ligne de l'Afrique australe n'ont jamais connu la paix depuis leur indépendance, car ils ont apporté leur appui aux luttes justes que mènent les peuples opprimés d'Afrique du Sud. Eux aussi ont pourtant besoin d'un développement pacifique. Nous tenons à les assurer du fait que, malgré notre petite taille, ils peuvent compter sur nous pour leur apporter toute l'aide que nous pouvons donner à la cause de la liberté.

Le régime de l'apartheid se moque encore davantage du monde en continuant à manifester son intransigeance à propos de la Namibie et à utiliser des tactiques dilatoires pour priver le peuple namibien de son droit légitime à l'autodétermination. Sainte-Lucie condamne fermement le régime de l'apartheid pour avoir imposé en Namibie, le 17 juin 1985, le soi-disant gouvernement intérimaire, au mépris des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies. Sainte-Lucie réaffirme sa reconnaissance du mouvement de libération nationale, la SWAPO, en tant que seul représentant authentique du peuple namibien, et renouvelle son soutien au droit inaliénable du peuple namibien à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance, au sein d'une intégrité territoriale complète.

En Afrique du Nord, la tragédie de la famine qui sévit au Sahel, aggravée par la guerre, continue à hanter nos esprits.

Dans le golfe Persique, la guerre entre l'Iran et l'Iraq se poursuit, détruit toujours plus de vies humaines et menace toujours de dégénérer en conflagration plus vaste tandis que d'autres nations dépêchent leurs armadas dans le Golfe. L'admirable coopération qui s'est manifestée entre tous les membres du Conseil de sécurité pour l'adoption de la résolution 598 (1987) le 20 juillet dernier doit être applaudie, mais en l'absence de respect de celle-ci, nous prions instamment les membres du Conseil de sécurité de trouver la volonté politique nécessaire afin de faire peser tout le poids de la Charte sur les parties au conflit. Si les Etats Membres des Nations Unies ne respectent pas les décisions du Conseil de sécurité, ils érodent ainsi non seulement l'autorité du Conseil de sécurité mais également l'intégrité de l'Organisation elle-même.

M. Cenac (Sainte-Lucie)

Ceci nous amène à examiner une autre source de préoccupation aujourd'hui, le rôle de l'Organisation des Nations Unies elle-même. Un certain mérite revient à l'Organisation des Nations Unies pour la paix qui règne dans le monde depuis ces 40 dernières années; l'Organisation a au moins servi de palliatif en exerçant l'autorité morale du reste du monde sur les parties en guerre et en contribuant ainsi à éviter l'élargissement des conflits régionaux ou bilatéraux.

Cependant, nous ne pouvons ignorer le fait que les Nations Unies n'ont eu que des succès extrêmement limités dans la prévention et la solution des conflits locaux depuis la seconde guerre mondiale. Nous ne pouvons pas nier que la plupart des belligérants ont tourné les mécanismes de solution des conflits de l'Organisation avant de mener une guerre. Et, plus récemment, alors que les superpuissances se disputaient la suprématie, et que certaines nations tentaient d'imposer leur point de vue à d'autres, on a assisté à un recul du multilatéralisme. En conséquence, l'Organisation des Nations Unies elle-même a pâti du fait que les nations ne répondent plus que de manière extrêmement léthargique à ses besoins financiers fondamentaux.

L'aspiration de Sainte-Lucie à la paix universelle est liée de manière inextricable au renforcement accru des Nations Unies. Nous continuons à penser que les Nations Unies restent le dernier et le meilleur espoir de l'humanité. La diminution de leur rôle est liée au fait que des Etats nations n'ont pas reconnu le rôle vital qu'elles ont joué dans le maintien de la paix mondiale au cours de ces 40 dernières années. Ce n'est pas un hasard s'il existe une relation presque inversement proportionnelle entre les dépenses militaires, en pourcentage du produit national brut mondial, et l'influence de l'Organisation. Au moment où cette influence a donné des signes de déclin, vers les années 80, nous avons assisté à une accélération des dépenses militaires d'environ 5 % par an en termes réels. Ces dépenses atteignent maintenant près de 1 000 milliards de dollars par an, beaucoup plus que dans l'immédiate après-guerre, lorsque les Nations Unies connaissaient leur période la plus influente. Sainte-Lucie estime que sans une Organisation des Nations Unies forte, nous ne pourrions pas continuer à empêcher les conflits régionaux de s'étendre à l'échelle mondiale, sans parler du règlement des conflits régionaux eux-mêmes. Nous ne devons donc pas, en l'absence de soutien financier, rançonner l'Organisation pour satisfaire certains objectifs nationaux limités qui nous semblent être tout à fait hors de proportion. Si nous souhaitons

M. Cenac (Sainte-Lucie)

voir s'améliorer les perspectives de paix universelle, nous devons réintroduire la volonté politique nécessaire dans les salles du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Nous pouvons améliorer les Nations Unies, mais nous ne pouvons pas nous en passer.

Sainte-Lucie prend très au sérieux son engagement à l'égard des organisations régionales et internationales. Au fil des années, dans les Caraïbes, nous avons accordé notre plein appui au processus de coopération et d'intégration fonctionnelles plus large. Dans les Caraïbes orientales notamment, nous avons contribué à former l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales, qui comprend entre autres, une seule banque centrale pour nos différents pays. Alors que le dévouement inlassable de ses Etats membres a abouti au renforcement sensible de l'Organisation en quelques années seulement, nous avons décidé d'accepter le défi de la logique de son succès, et nous nous disposons à accomplir l'étape ultime d'une union politique complète de tous nos Etats membres qui le souhaitent. Les conséquences et la logistique de cette union politique que nous proposons sont actuellement à l'étude.

Si nous pouvons mettre en commun nos ressources - nos marchés, nos capitaux, nos systèmes de défense, nos populations - si nous pouvons réduire les coûts de nos administrations qui emploient sept gouverneurs généraux, sept premiers ministres, 60 ministres, pour une population totale d'environ 500 000 habitants, nous serons davantage en mesure d'accorder une meilleure qualité de vie à nos populations et de jouer un rôle plus efficace dans les affaires internationales. Nous avons déjà reçu des promesses de soutien de la part de nos collègues de la Communauté des Caraïbes dans leur ensemble, et nous sommes certains que lorsqu'apparaîtra le bien-fondé de notre tâche, nous serons en mesure de compter sur l'appui de nos voisins d'Amérique latine, et de nos amis dans le reste du monde.

Lorsque la Charte des Nations Unies a été signée, on n'a accordé que peu d'attention à la notion de petit Etat tel que Sainte-Lucie. Mais les pays comme le nôtre ont des problèmes très particuliers qui devraient être examinés très sérieusement par l'Organisation. C'est pourquoi, Sainte-Lucie demeure profondément préoccupée face à la lenteur des progrès enregistrés dans les initiatives prises en faveur des pays insulaires en développement, après plus d'une décennie de discussions et de résolutions, notamment à la CNUCED, à l'Assemblée générale et ailleurs. Les innombrables problèmes particuliers auxquels ces pays sont

M. Cenac (Sainte-Lucie)

confrontés, y compris la vulnérabilité aux catastrophes naturelles qui ont frappé les Caraïbes orientales le mois dernier, continuent d'entraver sérieusement le processus de développement.

Nous regrettons par conséquent que l'on n'ait pas procédé l'an dernier à l'examen complet des progrès réalisés dans l'assistance à ces pays, tel que le demandait la résolution 39/212 de l'Assemblée générale, du 18 décembre 1984. C'est la raison pour laquelle ma délégation prépare actuellement de nouvelles initiatives qui permettront à l'Assemblée générale de prendre des mesures sur cette question l'année prochaine.

La situation économique critique des pays en développement demeure éminemment peu satisfaisante. Alors que la production mondiale a augmenté de 3 % l'année dernière, les pays en développement ont perdu 94 milliards de dollars à la suite de la détérioration constante des termes de l'échange, et le revenu national a diminué de 10 % dans certains pays en développement. Cet état de choses tout à fait indésirable se trouve aggravé par la diminution radicale de l'intérêt de l'investissement dans le secteur privé dans le monde en développement, et un affaiblissement général des courants financiers officiels. Les crédits bilatéraux non concessionnels aux pays en développement ont également diminué tout comme les courants de crédits du Fonds monétaire international. En fait, les remboursements effectués, l'an dernier, par les pays en développement au FMI ont dépassé d'environ 3 milliards de dollars les nouveaux crédits accordés par celui-ci. Tout ceci s'ajoutant au fardeau de la dette du monde en développement, et au protectionnisme accru dans les économies de marchés développés, concourt à créer la formule idéale d'une catastrophe.

La croissance extrêmement lente de l'économie mondiale traduit déjà l'entrave que représentent les économies des pays en développement. Par conséquent, il est d'une suprême importance de redresser ces déséquilibres.

Chaque jour, le grand village qu'est le monde s'amenuise de plus en plus, alors que nous devenons de plus en plus dépendants les uns des autres. Lorsqu'on lui a dit que l'homme allait bientôt se lancer à la recherche d'une vie intelligente dans l'espace, une vieille dame a répondu que cela ne serait rien de

M. Cenac (Sainte-Luce)

plus que la recherche de nouveaux ennemis. "Après tout", disait-elle, "si nous pouvons pas nous entendre avec celui qui vit de l'autre côté de la rue, comment peut-on espérer s'entendre avec ceux qui sont là-haut?"

Dans notre relation avec les différents peuples du monde, une seule conclusion s'impose : nous sommes tous fondamentalement un et indivisible, par la raison, par la forme, par le mouvement, par les besoins et par les idéaux.

M. Cenak (Sainte-Lucie)

Tout homme est épris de liberté. Il n'est pas d'homme qui aime être dominé par autrui. Tout homme veut vivre dans la paix, profiter des bonnes choses de la vie et voir le monde débarrassé de l'ignorance, de la pauvreté et de la maladie.

Pour nos enfants et pour les leurs, nous ne voulons rien moins que cela et c'est à cette fin que les trésors intellectuels de la terre peuvent et doivent être d'abord exploités.

Il est temps de commercer. Quand allons-nous commencer?

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous venons d'entendre le dernier orateur pour la séance de cet après-midi. Je vais maintenant donner la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse.

Puis-je rappeler aux membres que conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et cinq minutes pour la seconde et doivent être faites par les représentants de leur place.

M. BLANC (France) : Dans le discours qu'il a prononcé ce matin, le chef de la délégation néo-zélandaise a exprimé, si j'ose dire, une double tristesse, d'une part, à l'égard de la situation à Fidji, d'autre part, à l'égard du référendum d'autodétermination récemment organisé en Nouvelle-Calédonie.

Si j'ai bien compris, dans le premier cas, celui de Fidji, sa tristesse résultait de ce que la volonté de la majorité de la population n'était pas respectée. Dans le second cas, celui de la Nouvelle-Calédonie, son insatisfaction m'a paru plutôt résulter de ce que cette volonté de la majorité était bien respectée.

Mise à part toute considération relative à l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats, j'avoue que cette contradiction me plonge dans la perplexité. On reproche souvent aux Français d'être trop logiques. Avec tous les égards que je lui dois, puis-je faire observer au chef de la délégation néo-zélandaise qu'il ne l'est pas assez.

Le Ministre des affaires étrangères de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a, quant à lui, traité de la question de la Nouvelle-Calédonie en termes, certes, totalement inacceptables, mais en tout cas moins agressifs que ceux auxquels nous ont habitués certains de ses représentants.

M. Blanc (France)

Je ne peux que renvoyer la délégation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée aux remarques que j'ai formulées hier soir, auxquelles il n'est pas apporté réponse. En fait, les résultats du référendum organisé dans le territoire le 13 septembre dernier gênent énormément les pays du Forum. C'est la raison pour laquelle ils s'acharnent contre cette consultation à proportion de l'embarras qu'elle leur cause.

L'honorable représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a également exigé la cessation immédiate des essais nucléaires français à Mururoa pour la simple raison que son pays, situé à des milliers de kilomètres du site d'expérimentation, était opposé à ces essais.

Qu'il sache que la France ne renoncera pas au droit légitime qui est le sien de mener en territoire français et dans le cadre de sa souveraineté une action nécessaire à sa sécurité et qui n'est en rien préjudiciable ni à la paix dans la région, ni à la sécurité des Etats qui en font partie, ni à la santé des populations qui y vivent, ni enfin à l'environnement, comme toutes les études réalisées notamment par les scientifiques de la région l'ont amplement démontré.

M. McDOWELL (Nouvelle-Zélande) (interprétation de l'anglais) : Le représentant de la France vient d'essayer de démontrer qu'il y avait une certaine incohérence entre la position de la Nouvelle-Zélande sur les droits des populations autochtones de Nouvelle-Calédonie et sa position sur les droits de la population de Fidji. Or l'Assemblée sait très bien que ce sont deux situations différentes. Dans un cas, il s'agit d'un Etat indépendant. Dans l'autre, c'est un territoire colonial défini comme tel par l'Assemblée, statut qui a été solennellement décidé par l'Assemblée générale.

Notre position sur la Nouvelle-Calédonie est parfaitement claire. Nous demandons à l'autorité administrante de reconnaître et de respecter le droit inaliénable de toutes les populations de la Nouvelle-Calédonie à l'autodétermination et à l'indépendance. Enfin, si nous devons faire des commentaires sur la position de Fidji, nous nous contenterions d'ajouter que nous reconnaissons également à toutes les populations de ce pays le droit de participer également à la détermination de l'avenir de leur propre pays.

Cela n'est en rien incohérent. Je voudrais simplement rappeler ce que mon ministre a déclaré ce matin, puisque son propos a été mal interprété. Tout d'abord, il a dit que la Nouvelle-Zélande estimait que la France avait toujours un rôle à jouer dans le Pacifique sud, mais que cela exigeait une approche plus

M. McDowell (Nouvelle-Zélande)

perspicace et une plus grande sensibilité que cela n'avait été le cas jusqu'ici. Il a signalé, en termes modérés, les graves insuffisances du récent référendum en Nouvelle-Calédonie. Il a laissé entendre qu'une consultation politique qui contraignait une grande partie de la population à rejeter le processus était fondamentalement entachée d'un vice de forme et ne pouvait être considérée comme un acte valable d'autodétermination.

Enfin, mon ministre a lancé un appel au Gouvernement français pour qu'il reprenne des contacts véritables et authentiques avec toutes les parties intéressées en Nouvelle-Calédonie et il l'a invité à faire participer l'Organisation des Nations Unies à ce processus politique.

Tout cela est parfaitement raisonnable. Il n'y a là rien que mon pays ne se soit montré disposé à faire lui-même pour faciliter le processus d'autodétermination dans les territoires dont il était précédemment responsable. Nous prions simplement la France de répondre aux vœux de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

M. THOMPSON (Fidji) (interprétation de l'anglais) : Le Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, dans son intervention de ce matin, et le Ministre des affaires étrangères de l'Inde, dans sa déclaration du mardi 29 septembre, ont parlé d'événements survenus récemment dans mon pays. Ma délégation tient clairement à indiquer que ces événements sont des questions intérieures et concernent donc à juste titre le peuple de Fidji, qui règle ses propres problèmes à sa manière. Nous comprenons parfaitement les préoccupations de nos amis, mais l'ingérence extérieure est à la fois nuisible et contraire à la Charte des Nations Unies.

Les tentatives faites par le Représentant permanent de la France d'utiliser la situation qui règne à Fidji pour, en quelque sorte, la comparer à celle de la Nouvelle-Calédonie, visent à dissimuler les vrais problèmes. Fidji est un Etat souverain indépendant. La Nouvelle-Calédonie est un territoire dépendant et reconnu comme tel par la communauté internationale. Il faut encore que ce territoire exerce son droit à l'autodétermination, et c'est ce que nous, membres du Forum du Pacifique sud, demandons.

M. ANGGO (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis d'exercer le droit de réponse de mon pays aux observations faites par le représentant de la France.

La décolonisation de la Nouvelle-Calédonie est une question dont est saisie l'Organisation des Nations Unies; par conséquent, la France ne peut pas déterminer unilatéralement l'avenir de ce territoire. La France a une fois de plus adopté une attitude unilatérale en procédant à un exercice vain, le 13 septembre de cette année, qu'elle présente comme "un acte d'autodétermination". Le peuple colonisé, la population autochtone kanak ont rejeté catégoriquement ce référendum.

Il n'est pas étonnant que la France ait qualifié ce référendum "d'acte d'autodétermination"; pourtant, elle sait parfaitement que plus de 80 % de la population colonisée n'ont pas participé à ce soi-disant référendum. On sait donc qui a participé à ce référendum. Les colons français et les citoyens français, qui sont eux-mêmes des colonisateurs, ont, et on le comprend, choisi de rester partie

M. Anggo (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

- ce qui est déjà le cas - de la République française. La France peut prétendre ici que 100 % de la population ont voté pour rester partie de la République, mais cela ne représente que les citoyens français en Nouvelle-Calédonie. Les Kanak ne se considèrent pas comme des citoyens français.

Nous aurons l'occasion de parler plus en détail des carences de ce soi-disant référendum dans une instance appropriée.

En ce qui concerne les essais nucléaires, nous maintenons notre position, à savoir qu'il n'y a aucune justification à la poursuite des essais dans le Pacifique.

La séance est levée à 17 h 15.